

## Les firmes du SMI continuent à financer les partis politiques

Les 20 plus importantes entreprises suisses cotées en bourse continuent de financer les partis politiques, dans une mesure comparable à ce qui était le cas il y a trois ans. C'est ce que démontre l'actualisation récente d'une enquête à laquelle ACTARES avait déjà procédé en 2007. ACTARES exige que les activités politiques menées par les entreprises soient rendues publiques et que l'on mette un terme aux versements aux partis politiques.

### 1. Aperçu des résultats de l'étude

Sur les 20 entreprises qui ont été questionnées, 16 ont répondu (18 en 2007). Aperçu des résultats :

Société	Financement direct de partis 2010		Financement direct de partis 2007		
ABB	pas de réponse			non	
Actelion		non	pas dans le SMI		
Adecco		non		non	
CS Group		non	oui		Des versements de nature politique ont été effectués dans le passé, pas en 2010.
Holcim	oui		oui		Contributions au niveau mondial en 2010: CHF 106'400 – aucun détail sur la Suisse.
Julius Bär	réponse peu claire		oui		Pas de soutien aux partis, mais à des comités et dans des "cas isolés" à des candidat(e)s "proches". CHF 30'000 versés pour des initiatives politiques en 2010.
Lonza	pas de réponse		pas dans le SMI		
Nestlé	Ja		oui		Contributions à quelques partis qui s'engagent "pour des conditions cadres favorables dans la politique économique".
Novartis	oui		oui		Soutien "de peu d'importance" aux partis.
Richemont		non		non	
Roche	oui		oui		Partis soutenus aux niveaux cantonal et fédéral "avec des montants situés dans le bas de la fourchette des dizaines de milliers de francs".
SGS		non	pas dans le SMI		
Swatch Group		non		non	
Swisscom		non		non	
Swiss Re	réponse peu claire		oui		Soutien financier à des "organisations qui représentent les intérêts politico-économiques du secteur économique des assurances". Les montants se situent "dans des limites étroites".
Syngenta		non		non	
Synthes	pas de réponse		pas de réponse		
Transocean	pas de réponse		pas dans le SMI		
UBS	réponse peu claire		oui		"UBS soutient des partis qui s'engagent pour l'économie de marché et un environnement favorable à l'activité économique". D'ultérieures précisions n'ont pas été fournies.
Zurich Financial Services	oui		oui		"... soutient des partis qui partagent les vues de Zürich... uniquement au niveau national."

ACTARES a demandé aux 20 entreprises constituant le Swiss Market Index (SMI) :

1. Si elles ont, en 2010, soutenu directement ou indirectement des partis politiques ou leurs candidat(e)s, que ce soit au niveau de la confédération, des cantons ou des communes.
2. Si oui,
  - Quels partis ?
  - Avec quels montants ?
  - Selon quels critères ?
  - Dans quel but, et sous quelle rubrique ?
3. S'ils seraient prêts dans l'avenir à prendre l'initiative de fournir des informations sur ce sujet ?

## **2. Résultats : au moins un tiers des entreprises du SMI soutient des partis politiques, l'information est lacunaire**

**Un tiers des entreprises du SMI reconnaît soutenir directement des partis politiques.**

Des **16** entreprises qui ont répondu :

- **5** font des dons à des partis politiques,
- **3** autres ne le précisent pas, mais laissent entendre qu'elles effectuent des versements,
- **8** n'ont pas fait de dons en 2010 à des partis politiques. L'une ou l'autre de ces entreprises reconnaît pourtant avoir soutenu dans le passé des partis, ou avoir eu une influence politique par le biais d'associations.

Deux des entreprises qui font des dons de nature politique articulent des montants: l'une a versé 30'000 frs l'an dernier pour soutenir des initiatives politiques en Suisse; l'autre cite un montant global mondial à hauteur de 106'400 frs, mais ne veut pas préciser la part de ce montant qui a été versée en Suisse. Les autres entreprises ne parlent que de "montants peu importants".

**La promotion de conditions cadres favorables à l'activité économique est le critère principal pour un engagement politique – la durabilité n'est citée qu'une seule fois.**

Concernant l'identité des partis ou des candidat(e)s qui ont bénéficié d'un soutien, les entreprises restent à couvert. Cinq indiquent soutenir des acteurs qui défendent "une réflexion entrepreneuriale" ou la "responsabilité individuelle", ou qui veulent renforcer la place économique suisse. Sur ce point, toutes ne parlent pas explicitement de partis politiques. Une entreprise reconnaît soutenir la vie politique avec des contributions à *tous* les partis.

Trois entreprises citent les personnes politiquement actives parmi leur personnel; l'une indique les soutenir financièrement de temps en temps, sans préciser à quelle occasion cela a été le cas.

Une entreprise indique que la "durabilité" est une ligne directrice pour son engagement dans le domaine politique, sans préciser ce terme.

**Seules deux entreprises de déclarent prêtes à communiquer proactivement sur leurs dons de nature politique.**

Dans la plupart des cas, les entreprises ne se sont pas exprimées sur la question de savoir si elles

seraient prêtes à rendre publics leurs dons de nature politique, ou ont estimé qu'une telle information n'était pas nécessaire, étant donné les faibles montants concernés. Seule une entreprise fait référence à des dons politiques dans son rapport de durabilité, avec un montant global, sans détail sur les bénéficiaires. Une autre entreprise n'indique pour l'heure pas de montant, mais soutiendrait des initiatives pour une obligation de les rendre publics.

### **Les entreprises qui pratiquent des dons de nature politique sont encore toujours les mêmes qu'il y a trois ans.**

Une comparaison avec l'enquête d'ACTARES de 2007 montre que pratiquement rien n'a changé :

- Un tiers des entreprises qui ont répondu indique continuer à faire des dons aux partis. Si l'on inclut les firmes qui le reconnaissent indirectement, la moitié des entreprises est impliquée.
- Au sujet des destinataires des dons, les entreprises répondent encore de manière très générale, sans identifier les partis ou les individus qui en ont bénéficié.
- L'opinion que les montants seraient trop peu importants pour justifier une information publique continue à être mise en avant.

Il n'y a pas non plus d'évolution au niveau de chacune des entreprises. Celles qui ont procédé à des dons de nature politique en 2007 le feraient aujourd'hui, ou du moins elles le laissent entendre.

## **3. Pourquoi les dons aux partis posent problème**

### **Des dons politiques peuvent créer des conflits d'intérêts entre la direction de l'entreprise et son actionnariat.**

Les intérêts de la direction de l'entreprise et de l'actionnariat ne coïncident pas toujours. Ainsi les indemnités de départ – les "parachutes dorés" – ou les boni qui ne sont pas liés à une bonne performance, sont bons pour les membres de la direction, mais pas pour la durabilité économique de l'entreprise.

L'initiative Minder "Contre les rémunérations abusives" aimerait résoudre ces conflits d'intérêts. Elle demande entre autres que l'assemblée générale vote sur le montant global des rémunérations. Ce qui a suscité de vives réactions de la part des directions des entreprises, des conseils d'administration et des associations de l'économie.

ACTARES est d'avis que sur cette question l'actionnariat devrait avoir un poids plus important que les directions et conseils d'administration. Ces derniers doivent agir dans l'intérêt des propriétaires de l'entreprise. Dans le cas où la direction d'une entreprise finance des opposants à cette initiative, elle est en conflit direct avec ceux de ses actionnaires – comme ACTARES – qui la soutiennent.

Un autre exemple est relatif aux différentes sensibilités écologiques: la direction d'une entreprise peut souhaiter que la réglementation dans le domaine de la protection de l'environnement soit minimale, alors qu'une partie des actionnaires serait prête à accepter des contraintes supplémentaires de la législation, s'il en résultait un encouragement à une pratique économique plus compatible avec l'environnement, dans le sens de la durabilité, ce qui est aussi dans l'intérêt à long terme de l'entreprise.

C'est la raison pour laquelle l'actionnariat a un droit d'être informé sur l'existence et les détails des dons politiques, même si les entreprises n'y sont pas contraintes par la loi.

## **Des dons politiques peuvent entrer en conflit avec la politique de durabilité des entreprises.**

L'adhésion à la durabilité, mise en avant par de nombreuses entreprises, leur impose de ne pas agir seulement à court terme, dans la perspective du rendement maximum. Leur participation à des initiatives mondiales comme par exemple le Global Compact va dans ce sens. Malheureusement, ces déclarations d'intentions sont peu contraignantes, et certaines entreprises dévient vers la charité, par exemple en encourageant le bénévolat chez leurs collaborateurs, ou le sponsoring d'activités sociales.

Face à des réglementations contraignantes, beaucoup d'entreprises se comportent de manière sceptique, voire réticente. Comment peuvent-elles affirmer que leur influence sur la politique n'a pas pour seul but d'évacuer des obstacles d'ordre économique, mais aussi de s'engager dans les domaines du social et de la compatibilité écologique ?

## **4. L'influence politique à travers les organisations**

Si l'enquête s'est focalisée sur les dons aux partis politiques, ne nous leurrions pas ! Ce n'est qu'*un* des canaux d'influence. Qui tient la comptabilité des financements des partis par les organisations professionnelles ou économiques ? Ou sur les honoraires des sociétés de relations publiques et des lobbyistes ? De nombreuses campagnes et candidatures sont soutenues financièrement par de tels canaux. Il s'agit là souvent de montants beaucoup plus importants que ceux qui sont mis à disposition des partis.

L'activité politique de ces organisations, en particulier des associations faitières, est aussi problématique. Elle peut être empreinte d'intérêts contradictoires. Comme exemple, on peut citer le récent soutien de deux organisations économiques (Union bernoise du commerce et de l'industrie et PME bernoises) à un candidat au Conseil des Etats opposé à la libre circulation. Pour des entreprises qui soutiennent financièrement ces associations, la situation peut être conflictuelle – sans parler de leur actionnariat.

ACTARES souhaite sur le thème de l'influence politique par l'intermédiaire d'associations fondamentalement plus de transparence, en particulier sur deux points : comment ces associations prennent-elles leurs décisions politiques ? Et quelles actions politiques spécifiques sont-elles financées par des contributions d'entreprises ?

## **5. Qu'est-ce qui doit changer ?**

ACTARES accepte que des entreprises s'organisent en associations de branches, et qu'elles défendent par leur intermédiaire leurs intérêts commerciaux, aussi dans le processus politique. Mais il n'est pas convenable que des entreprises soutiennent globalement certains partis, ou les intérêts particuliers de la direction ou du conseil d'administration – contre les intérêts de leur actionnariat, qui le plus souvent inclut des caisses de pensions et d'autres assurances sociales.

ACTARES demande donc aux entreprises :

- de renoncer à des actions politiques contraires aux intérêts de leurs actionnaires,
- de ne soutenir aucun parti politique, ou, le cas échéant, pour le moins de prendre l'initiative de fournir une information transparente.

ACTARES demande en outre aux entreprises de formuler des lignes directrices sur le thème de l'engagement dans le domaine de la politique, et de les rendre publiques. Ces lignes directrices doivent couvrir aussi bien le soutien direct de partis politiques, d'initiatives, de campagnes et d'élections que le domaine des associations de branches et du lobbying.

Berne / Genève, le 13 juillet 2011